

Boutique de Gestion du BITERROIS – Mission DLA

22 Rue Louis Malbosc 34500 BEZIERS

**Renforcement de l'Association
« SESAME TABLE OUVERTE »
Basée à Ganges**

**Synthèse du diagnostic prospectif et préconisations
au 15 Décembre 2010**

Joël Raimondi Directeur



Cabinet FIDÈS-Conseils

Consultants - Formateurs en Organisation & Accompagnement de changements

3, rue des Acanthes 11100 NARBONNE

Tel : 04 68 33 75 60 - Mobile : 0 675 655 904

Courriel : joraimondi@orange.fr, Site Internet : www.fidesconseils.eu

Siret : 390 851 822 000 10 APE 7022Z

1/ RAPPEL : Par convention du 22 09 2010, la cabinet Fidès conseils a été missionné par la boutique de gestion du biterrois – dans le cadre du DLA- pour mener un accompagnement «renforcement de l'association SESAME basée à Ganges.

2/ Nos 1eres investigations ont confirmé les éléments de l'Etat des lieux à savoir :

- Sésame fonctionne depuis 12 années sous forme d'association loi 1901 déclarée
- Sésame accueille toute personne sans dossier préalable
- Sésame fonctionne grâce à une équipe de bénévoles impliqués de façon «collégiale»
- Bilan : 4850 repas cuisinés sur place sont servis en moyenne annuelle au prix de 3,5 € soit 50% du prix de revient alors que plus de 20% des repas sont «offerts».

3/ CONSTATS :

3-1 : La pauvreté et la précarité augmentent en France et dans l'Hérault en particulier. Le secteur gangeois a été pointé comme particulièrement frappé¹

3-2 : faute de fonds propres, l'association SESAME est elle même en situation de précarité avérée. Compte tenu du probable non renouvellement des aides à l'emploi², l'association ne sera pas en mesure de consolider les postes existants (cuisinières) avec un **risque de devoir cesser toute activité en 2011**. Question : que deviendront les personnes accueillies jusqu'alors par SESAME ?

3-3 : Le budget actuel ne permet pas de salarier des professionnels alors même que les besoins de secrétaire et de comptable sont pointés tout comme les responsables d'activités (Friperie, Informatique, Evénement, traiteur..). La plupart des bénévoles, eux mêmes en situation de pauvreté, doivent prioritairement s'occuper de leur survie au détriment de l'action de SESAME.

3-4 : le fonctionnement administratif interne de l'association est certes « collégial » mais repose essentiellement sur le président, ce qui représente un reel risque en cas d'empêchement et qui limite le développement de la structure et des activités.

3-5 : les locaux mis à disposition par la municipalité permettent l'accueil de personnes très marginalisées qui n'iraient pas dans des lieux institutionnels (Cf la maison des solidarités du Conseil Général) mais qui sont « limites » question normes de sécurité (pas d'accès handicapé possible, non séparation du sale et du propre à la cuisine etc etc) De plus il n'est plus possible d'offrir des douches

4/ SCENARII d'OPPORTUNITE

Compte tenu de la situation générale de précarité sur le secteur, l'association SESAME remplit une fonction de 1^{er} accueil social d'urgence humanisé qu'il nous semble utile et indispensable de conserver. Que deviendraient les personnes accueillies si SESAME stoppait ses activités ?

¹ A Ganges, 15 % des actifs sont au chômage (contre 13,7 % dans l'Hérault et 10 % en France) et un tiers des salariés travaillent à temps partiel. **Le monde diplomatique Aout 2010**

² Le Gouvernement a récemment annoncé, dans le cadre de la réduction des déficits publics, que le nombre de contrats aidés serait divisé par deux en passant de 430 000 à 200 000 en 2011.

Au delà des 4 scénarii présentés au conseil d'administration et actuellement en débat, 2 hypothèses validées par nos interlocuteurs institutionnels retiennent notre attention :

4-1 : Ou bien SESAME revendique sa totale autonomie et continue de fonctionner tel qu'actuellement (faire plus de la même chose). Le risque d'arrêt est bien réel à échéance début 2011, ne serait ce qu'en cas de contrôle des services de sécurité .

4-2 : Ou bien SESAME poursuit son action et développe ses projets en nouant des **partenariats contractualisés** avec d'autres (Agantic, la ville et la communauté de communes, le Conseil Général et autres associations) permettant de mutualiser des emplois (secrétariat, comptabilité) Ce qui nécessitera une modification du fonctionnement interne de l'association SESAME : ou comment structurer à minima le fonctionnement collégial tout en conservant la spécificité d'accueil de tous sans distinction ?

Plusieurs pistes ont été évoquées en déclinant l'hypothèse «partenariat» (No 2 ci dessous)

- SESAME pourrait contractualiser avec l'agence départementale de la solidarité de Ganges pour bénéficier des compétences et services en place : Point Ecoute Soutien psychologique, action de redynamisation socio-professionnelle individuelle, Réseau Assistantes Maternelles et bien sur travailleurs sociaux.
- SESAME pourrait devenir membre associée d'AGANTIC qui pourrait «chapeauter» le fonctionnement administratif de SESAME, les bénévoles se centrant sur l'action proprement dite. Une mutualisation de poste de secrétaire administrative pourrait s'envisager et permettrait de répondre aux besoins d'autres associations (groupement d'employeurs ?)
- SESAME pourrait contractualiser avec la ville de Ganges (CCAS) pour d'une part continuer l'accueil de 1ere urgence et d'autre part réaliser un 1^{er} diagnostic des personnes accueillies et installer des passerelles vers une resocialisation et pourquoi pas un retour à l'activité vers l'emploi
- La Ville, la Communauté de communes et le département pourrait contractualiser avec CAPDIFE (www.capdife.fr;) basée à Clermont l'Hérault spécialisée dans les chantiers d'insertion de légumes bio et d'accord pour envisager la création d'un chantier d'Insertion . Il s'agirait de créer sur le Gangeois un chantier d'insertion et/ou Chantier école qui proposerait un retour à l'emploi avec une production utile de légume bio à destination de Sésame et des cantines mais aussi de clients qui pourraient se constituer en AMAP.

AU final , il serait utile d'aider SESAME à poursuivre son activité en amont et aval des services existants en recherchant des financements à la fois au titre de l'aide alimentaire et à la fois au titre du lien social.

La mission DLA pourrait être prolongée pour cette phase de consolidation immédiate

Joël Raimondi - 16 Décembre 2010